



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1026) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE SAINT-SAËNS, A  
MADAME CLAIRE LE HERISSE**

**DÉCISION N° DM-24-468  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de Madame Claire LE HERISSE, domiciliée, 28 bis rue de l'église 94300 VINCENNES, afin que son fils, élève de guitare du conservatoire, s'exerce en la présence de l'Utilisateur ou d'un représentant majeur dans la salle Saint-Saëns, les jeudis de 17h00 à 17h45 du 5 décembre 2024 au 26 juin 2025 (sauf jours fériés et vacances scolaires). Soient 15h45 en tout ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Madame Claire LE HERISSE, domiciliée, 28 bis rue de l'église 94300 VINCENNES, afin que son fils, élève de guitare du conservatoire, s'exerce en la présence de l'Utilisateur ou d'un représentant majeur dans la salle Saint-Saëns, les jeudis de 17h00 à 17h45 du 5 décembre 2024 au 26 juin 2025 (sauf jours fériés et vacances scolaires). Soient 15h45 en tout.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241223-lmc1H12728H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024  
Date de Publication : 23/12/2024